

ANNEXE 11

Les effectifs et les salaires dans les collectivités locales

Safiédine Hama (DGCL)

Au 31 décembre 2014, plus de 1,98 million d'agents sur un emploi principal, tous statuts confondus, sont employés par près de 42 900 collectivités locales en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte).

Entre fin 2013 et fin 2014, les effectifs de la fonction publique territoriale ont progressé de 1,5 % (y c. bénéficiaires de contrats aidés), après + 2,0 % en 2013. Deux facteurs contribuent à la croissance d'ensemble. D'une part, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés a augmenté de 19,5 % (+ 14 200 agents). D'autre part, les effectifs de la filière animation dans les communes et leurs groupements ont progressé de 9,8 % (+ 10 100 agents), sous l'effet notamment de la généralisation des nouveaux rythmes scolaires. En dehors de ces deux effets, les effectifs de la fonction publique territoriale progressent seulement de 0,35 %. Tous les niveaux de collectivités ont enregistré une croissance de leurs effectifs, mais c'est dans les organismes intercommunaux que cette croissance est la plus soutenue (+ 3,4 %).

La répartition par catégorie hiérarchique reste stable d'une année sur l'autre. La catégorie C regroupe plus de trois agents territoriaux sur quatre alors que la catégorie A ne représente que 9,0 % des effectifs totaux. La part des femmes reste stable (60,7 % en 2014), avec peu de différences entre catégories hiérarchiques.

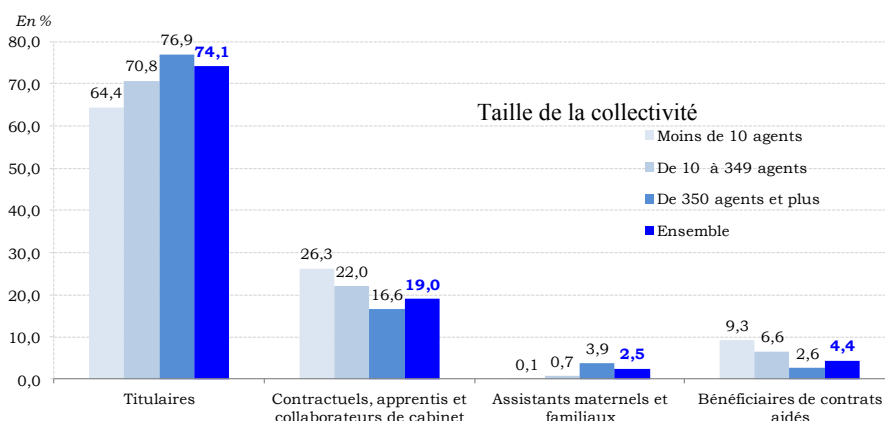
En 2014, le salaire mensuel net moyen en équivalent-temps plein d'un agent territorial s'élève à 1 880 euros. En un an, il s'est accru de 1,3 % en euros courants, soit + 0,8 % en euros constants. Les agents de catégorie C voient leur salaire augmenter le plus nettement (+ 2,0 % chez les titulaires), en lien avec la revalorisation des grilles intervenue au 1^{er} janvier 2014. C'est dans les conseils régionaux que les salaires nets moyens ont le plus progressé (+ 1,5 %).

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) nette augmente de 2,7 % en euros courants, soit + 2,1 % en euros constants. Il s'agit du salaire net moyen des seuls agents présents deux années consécutives chez le même employeur et avec la même quotité de travail. Elle permet de calculer une évolution salariale individuelle sur des emplois plus stables.

A. Les collectivités locales : employeurs et agents

REPARTITION DES EFFECTIFS ET DES EMPLOYEURS SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITE
(EN NOMBRE D'AGENTS SUR POSTES PRINCIPAUX, TOUS STATUTS)

Au 31 décembre 2014	moins de 10 agents	10 à 19 agents	20 à 49 agents	50 à 99 agents	100 à 349 agents	350 à 999 agents	1000 agents et plus	Total
Nombre employeurs	27 120	5 979	4 708	2 305	1 860	588	316	42 876
Poids en nombre d'employeurs (en %)	63,3	13,9	11,0	5,4	4,3	1,4	0,7	100,0
Effectifs (en milliers)	98,5	80,7	147,1	159,4	329,4	331,0	835,4	1 981,5
Poids en effectifs (en %)	5,0	4,1	7,4	8,0	16,6	16,7	42,2	100,0



Champ : emplois principaux, tous statuts. France hors Mayotte.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

REPARTITION PAR STATUT SELON LE SEXE (EN %)

Au 31 décembre		Fonctionnaires	Contractuels et apprentis	Assistants maternels et familiaux	Emplois aidés	Total
Femmes	2013	71,7	21,2	4,1	3,1	100,0
	2014	71,4	21,0	3,9	3,7	100,0
Hommes	2013	78,8	16,3	0,3	4,6	100,0
	2014	78,3	16,0	0,3	5,4	100,0
Total	2013	74,5	19,2	2,6	3,7	100,0
	2014	74,1	19,0	2,5	4,4	100,0

Champ : emplois principaux, tous statuts. France hors Mayotte.
Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PHYSIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE FIN D'ANNEE

Au 31 décembre (en milliers)	1998	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013 en %
Organismes communaux	1 056,1	1 184,4	1 180,0	1 193,7	1 214,8	1 232,6	+ 1,5
Communes	964,6	1 050,3	1 045,9	1 057,5	1 074,4	1 090,1	+ 1,5
Etablissements communaux	91,5	134,1	134,2	136,3	140,4	142,5	+ 1,5
Organismes intercommunaux	105,4	243,7	252,0	264,9	276,9	286,3	+ 3,4
EPCI à fiscalité propre	54,5	177,1	184,6	195,8	207,4	217,0	+ 4,7
Communautés urbaines et métropoles	25,2	40,7	41,4	43,0	43,8	43,6	- 0,4
Communautés d'agglomération	8,0	64,1	67,8	73,3	80,8	86,6	+ 7,1
Communautés de communes	18,3	70,0	73,1	77,2	80,9	85,2	+ 5,3
Syndicats d'agglomération nouvelle	3,0	2,3	2,3	2,4	1,9	1,7	- 7,6
Autres structures intercommunales (SIVOM, SIVU, Syndicats mixtes...)	50,9	66,5	67,3	69,1	69,5	69,2	- 0,4
Organismes départementaux	189,7	361,4	363,4	365,4	369,2	371,3	+ 0,5
Conseils généraux	166,2	295,5	297,4	299,3	302,2	303,2	+ 0,3
Conseils généraux hors transferts	166,2	216,4	218,3	220,2	223,1	224,2	+ 0,5
Services départementaux d'incendie	16,5	52,4	52,5	52,5	52,9	53,7	+ 1,6
Autres établissements départementaux (CNFPT, CDG...)	7,0	13,5	13,5	13,6	14,2	14,3	+ 0,8
Conseils régionaux	9,6	80,0	80,5	82,1	82,1	82,8	+ 0,8
Conseils régionaux hors transferts	9,6	24,0	24,5	26,1	26,1	26,8	+ 2,6
Autres Epa locaux (OPHLM, Caisse de crédit municipal, régies...)	22,8	6,7	5,9	6,8	8,3	8,5	+ 2,1
Total	1 383,6	1 876,2	1 881,8	1 912,8	1 951,4	1 981,5	+ 1,5
Total hors transferts	1 383,6	1 741,1	1 746,8	1 777,8	1 816,3	1 846,4	+ 1,7
dont bénéficiaires de contrats aidés	117,8	65,1	51,2	50,4	72,6	86,8	+ 19,5

Champ : emplois principaux, tous statuts. France hors Mayotte.
Source : Insee, SIASP et Colter ; calculs DGCL.

**REPARTITION DES EFFECTIFS
SELON LA CATEGORIE HIERARCHIQUE AU 31 DECEMBRE 2014**

Catégorie hiérarchique	Rappel effectif 2013 (en milliers)	Effectif 2014 (en milliers)	Structure (en %)	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)
A	177,8	179,0	9,0	61,2	75,3
B	265,5	271,4	13,7	63,4	79,0
C	1 495,0	1 519,3	76,7	60,1	73,6
Non déterminée	13,0	11,8	0,6	67,2	7,0
Total	1 951,4	1 981,5	100,0	60,7	74,1

Champ : emplois principaux, tous statuts. France hors Mayotte.
Source : Insee, SIASP. Calculs DGCL.

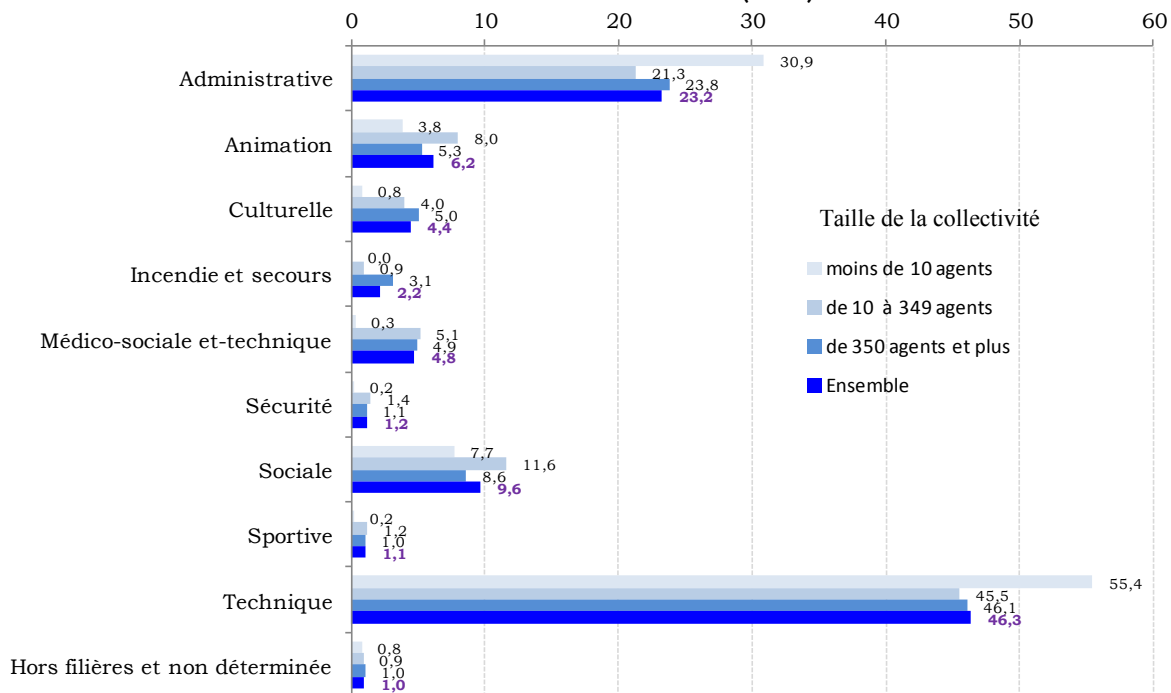
B. Répartition par filière

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE COLLECTIVITE SELON LA FILIERE AU 31 DECEMBRE 2014

	Effectifs fin 2014 (en milliers)	Répartition en %					Autres (*)
		Ensemble	Organismes communau	Organismes intercommu	Organismes départementaux	Organismes régionaux	
Administrative	425,8	100,0	58,1	15,3	21,9	4,0	0,7
Animation	113,5	100,0	84,5	14,0	1,0	-	0,5
Culturelle	81,3	100,0	63,4	23,6	9,1	0,5	3,3
Incendie et secours	40,0	100,0	0,5	0,2	99,3	-	-
Médico-sociale et - technique	87,0	100,0	65,4	9,1	25,3	-	0,1
Police municipale	22,0	100,0	96,8	3,1	0,1	-	-
Sociale	176,8	100,0	68,9	9,9	21,1	-	-
Sportive	19,5	100,0	68,0	29,2	2,6	0,1	0,1
Technique	848,4	100,0	62,2	16,1	14,1	7,4	0,2
Hors filière et non déterminée	17,9	100,0	64,0	11,0	21,9	1,8	1,2
Total	1 832,2	100,0	62,6	14,8	17,7	4,4	0,5

* Autres : EPA locaux (OPHLM, caisse de crédit municipal, régies...).

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITE AU 31 DECEMBRE 2014 (EN %)



Champ : emplois principaux, fonctionnaires et contractuels (hors apprentis, bénéficiaires de contrats aidés et assistants maternels et familiaux). France hors Mayotte.

Source : Insee, SIASP. Calculs DGCL.

C. Les salaires dans les collectivités locales

SALAIRES NETS MENSUELS MOYENS EN EQUIVALENT-TEMPS PLEIN EN 2014

	Répartition des effectifs* en 2014 (en %)	Salaires nets moyen 2014 (en euros)	Évolution des salaires nets moyens	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	1 877	+ 1,3	+ 0,8
Fonctionnaires	79,3	1 952	+ 1,9	+ 1,4
<i>dont catégorie A</i>	7,4	3 280	+ 0,6	+ 0,1
<i>dont catégorie B</i>	11,4	2 299	+ 0,6	+ 0,1
<i>dont catégorie C</i>	60,4	1 723	+ 2,0	+ 1,5
Contractuels	16,6	1 670	+ 0,2	- 0,3
Autres catégories et statuts	0,6	1 671	+ 9,5	+ 9,0
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	96,4	1 902	+ 1,7	+ 1,2
Bénéficiaires de contrats aidés	3,6	1 212	+ 0,5	- 0,0
Cadres	8,2	3 273	+ 1,3	+ 0,8
Professions intermédiaires	15,6	2 224	+ 1,0	+ 0,4
Employés et ouvriers	75,3	1 657	+ 1,6	+ 1,0
Indéterminés	0,9	1 502	+ 1,2	+ 0,7
Communes	55,2	1 787	+ 1,6	+ 1,1
CCAS et caisses des écoles	6,8	1 677	+ 1,6	+ 1,1
EPCI à fiscalité propre	11,3	1 951	+ 0,9	+ 0,4
Autres structures intercommunales	3,5	1 845	+ 1,4	+ 0,9
Départements	14,5	2 089	+ 0,9	+ 0,4
Services départementaux d'incendie et de secours	2,9	2 540	+ 0,9	+ 0,4
Régions	4,6	1 957	+ 2,1	+ 1,5
Autres collectivités locales	1,2	2 086	+ 0,8	+ 0,3

* En équivalents-temps plein annualisés
Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

REMUNERATIONS NETTES MENSUELLES MOYENNES DES PERSONNES EN PLACE EN EQUIVALENT-TEMPS PLEIN EN 2014

	Répartition des effectifs* présents en 2013 et 2014	RMPP nette moyenne 2014 (en euros)	Évolution de la RMPP nette moyenne	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	1 980	+ 2,7	+ 2,1
Fonctionnaires	90,0	1 988	+ 2,6	+ 2,0
<i>dont catégorie A</i>	8,1	3 381	+ 2,7	+ 2,2
<i>dont catégorie B</i>	12,5	2 356	+ 2,3	+ 1,7
<i>dont catégorie C</i>	69,5	1 760	+ 2,6	+ 2,1
Contractuels	9,5	1 928	+ 3,5	+ 3,0
Autres catégories et statuts	0,1	2 616	+ 6,6	+ 6,1
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	99,6	1 983	+ 2,7	+ 2,1
Bénéficiaires de contrats aidés	0,4	1 294	+ 4,1	+ 3,6
Cadres	8,9	3 388	+ 2,8	+ 2,3
Professions intermédiaires	15,7	2 327	+ 2,3	+ 1,8
Employés et ouvriers	75,2	1 742	+ 2,7	+ 2,2
Indéterminés	0,3	2 019	+ 5,8	+ 5,2
Communes	55,3	1 877	+ 3,0	+ 2,4
CCAS et caisses des écoles	5,3	1 785	+ 2,5	+ 2,0
EPCI à fiscalité propre	10,9	2 072	+ 2,6	+ 2,1
Autres structures intercommunales	3,0	1 999	+ 2,4	+ 1,9
Départements	15,7	2 161	+ 2,0	+ 1,5
Services départementaux d'incendie et de secours	3,8	2 585	+ 2,3	+ 1,8
Régions	5,0	2 020	+ 2,7	+ 2,2
Autres collectivités locales	0,9	2 398	+ 2,3	+ 1,8

Champ : emplois principaux et secondaires, tous statuts *hors assistants maternels et familiaux*. France hors Mayotte.

* En équivalents-temps plein annualisés.
Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) est calculée sur le champ des salariés des collectivités territoriales présents les deux années consécutives (24 mois) chez le même employeur et ayant la même quotité de travail les deux années.